

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Création d'une déchèterie sur la commune de Lezay au lieu-dit la « Plaine du Château ».

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Communauté de Communes du Cellois Coeur de Poitou Mellois et Val de Boutonne

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Bertrand DEVINEAU, Président

RCS / SIRET

12100 10169 1755 106011

Forme juridique

ECPI

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1°a)	Rubrique 2710 de la nomenclature ICPE : installation de collecte de déchets apportés par le producteur initial de ces déchets (Autorisation)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste à construire une déchèterie sur la commune de Lezay, au lieu-dit la "Plaine du Château".

4.2 Objectifs du projet

Le projet a pour objectif :

- de permettre la fermeture de deux autres déchèteries, Rom et Chey, qui ne répondent plus aux exigences réglementaires et techniques actuelles ;
- de permettre aux usagers d'évacuer leurs déchets qui ne sont pas collectés dans le cadre du service de collecte des ordures ménagères ;
- de limiter la multiplication des dépôts sauvages sur le domaine public ;
- d'économiser les matières premières en privilégiant le recyclage, la valorisation ou le réemploi de certains déchets ;
- d'assurer un stockage et un traitement des déchets dans le respect de la réglementation en vigueur ;
- de sensibiliser l'ensemble de la population aux questions de respect de l'environnement ;
- de proposer une solution de tri et de valorisation pour les artisans du territoire.

Ce site a été choisi car il s'agit d'une zone constructible réservée aux activités industrielles, artisanales, commerciales, de bureaux et de services (Zone Ux du PLU de Lezay). De plus, il est à proximité immédiate de la plateforme de compostage des déchets vers de la CC ce qui permet de limiter les distances de transport.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Un décapage des terres va être réalisé afin de construire en premier lieu les quais, plateformes et bâtiments.

Les réseaux (électriques, eaux usées, eaux pluviales, télécom) vont être installés.

Les plateformes roulantes seront imperméabilisées.

Les équipements seront installés.

Enfin, le site sera végétalisé.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Il s'agit d'une nouvelle déchèterie destinée à l'accueil des déchets des particuliers et professionnels du territoire. Elle est amenée à remplacer deux déchèteries vieillissantes, de conception dépassée et de superficie limitée, ne permettant plus de répondre aux attentes environnementales et sociales de la collectivité.

La fréquentation a été estimée à 11 500 passages/an en 2029.

Le stockage en bennes, en plateformes et en bâtiment garantira aux usagers et aux agents d'exploitation un tri optimisé, une limitation des temps d'attente et des conditions de sécurité optimales.

La déchèterie permettra de accueillir de nombreux flux de déchets via 10 quais, une plateforme de stockage au sol et un bâtiment accueillant des zones de stockage (DEEE, DMS, réemploi). Le bâtiment accueillera également un local pour l'agent, des sanitaires et un local technique.

Les accès VL et PL seront dissociés.

Elle sera ouverte au public du lundi au samedi.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement.

Le projet fera l'objet d'un dépôt de permis de construire.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Emprise du projet	Environ 5 000 m ²
Surface du massif	Environ 10 300 m ²

4.6 Localisation du projet

**Adresse et commune(s)
d'implantation**

Lezay (79120), lieu-dit "La Plaine du Château"

Coordonnées géographiques¹

Long. 46°15'29" N Lat. 00°00'26" W

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Lezay

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Les-donnees-environnementales.html>. Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sino/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	A noter deux ZNIEFF se situent : - à 400 m au Nord du projet - ZNIEFF de type II Plaine de la Mothe Saint-Heray Lezay (n° régional : 06910000) - à 400 m au Sud du projet - ZNIEFF de type I la Prairie de Lezay (n° régional : 00000885)
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	A noter la présence à 200 m au sud de la future déchèterie de l'ancien site Poitou-Charentes Oléagineux - PCO qui disposait de deux ateliers d'extraction d'huile à l'hexane, dont le premier atelier a été créé en 1987 et le second en 1992. L'exploitation des deux ateliers d'extraction d'huile a couru jusqu'en juin 2000, date à laquelle une procédure de liquidation judiciaire a été engagée à l'encontre de la société PCO. Depuis 2003, le site fait l'objet d'une surveillance des eaux souterraines 2 fois/an (site BASOL 79.0013).
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La ZPS NATURA 2000 FR 5412022 (25 000 ha) se situe à 400 m au nord est du site étudié.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé dans la zone Ux (Zone Urbaine) du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Le secteur Ux est une zone réservée aux activités industrielles, artisanales et commerciales, de bureaux et de services. Bien qu'actuellement en prairie, ce site avait donc vocation à évoluer.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé dans la zone Ux (Zone Urbaine) du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Le secteur Ux est une zone réservée aux activités industrielles, artisanales et commerciales, de bureaux et de services.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Lezay est concernée par le risque sismique de niveau modéré. La commune de Lezay est concernée par un atlas des zones inondables (rivière de la Dive). La commune de Lezay est concernée par le risque de retrait-gonflement des argiles. La future déchèterie n'est pas concernée par ces deux aléas.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les déplacements concernent : - les apporteurs de déchets et valorisables qui viendront sur site (particuliers et artisans) - les camions en charge des évacuations des différents flux collectés et triés
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Hormis les bruits associés aux véhicules des apporteurs et des véhicules de reprise des déchets, aucune autre source de bruit ne sera présente.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non. Les déchets apportés et collectés sont essentiellement des déchets "inertes". Les seuls déchets organiques sont les déchets verts. Le dégagement d'odeur dépend fortement du type de déchets verts apportés et de la période d'apport. Les déchets verts sont collectés en vrac et sont évacués régulièrement en flux tendu en tenant compte des odeurs éventuelles.
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Hormis les émanations des véhicules, il n'y a pas de production de rejets gazeux.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux pluviales atmosphérique du site sont collectées, déshuilées, débourbées et tamponnées avant rejet dans le milieu naturel.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'activité du site n'engendre pas proprement dit une production de déchets non dangereux, inertes et dangereux.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé dans la zone Ux (Zone Urbaine) du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Le secteur Ux est une zone réservée aux activités industrielles, artisanales et commerciales, de bureaux et de services.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé dans la zone Ux (Zone Urbaine) du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Le secteur Ux est une zone réservée aux activités industrielles, artisanales et commerciales, de bureaux et de services.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Nous rappelons qu'à proximité immédiate du site d'implantation de la déchèterie, on retrouve :

- La plateforme de compostage de déchets verts en fonctionnement
- L'ancienne usine Oxalor à l'arrêt
- L'ancien site Poitou-Charentes Oléagineux - PCO (ateliers d'extraction d'huile à l'hexane) l'arrêt

Après consultation des avis de l'autorité environnementale des sites du ministère (CGEDD), de la DDT des Deux-Sèvres et de la DREAL Nouvelle Aquitaine, il apparaît qu'aucun projet n'entre dans l'étude des effets cumulés à ceux de notre projet.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les eaux pluviales seront collectées, traitées par un déboureur-déshuileur, puis stockées dans un bassin de stockage avant rejet dans le milieu naturel.

Les eaux utilisées lors d'un incendie seront retenues, stockées et traitées par un prestataire agréé.

Les déchets dangereux seront collectés dans un local conforme (résistance au feu, rétention séparée des produits, etc...).

La sécurité des usagers et des agents est intégrée au projet : système anti-chute en haut de quai, séparation de la circulation VL/PL, EPI pour les agents, etc...

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

En parallèle de ce formulaire, la Communauté de Communes a fait réaliser un pré-diagnostic faune / flore afin d'identifier les enjeux écologiques potentiels de la zone d'étude (le rapport émis est présenté en Annexe).

Les informations bibliographiques ainsi que les expertises de terrain réalisées ont montré que les enjeux écologiques potentiels au sein la zone d'étude sont très limités. Malgré la proximité immédiate de la ZPS FR 5412022 « Plaine de la Mothe Saint-Héray-Lezay », l'étude a conclu qu'aucune interaction potentielle n'est à prévoir entre la zone de projet et ce site Natura 2000.

A ce titre, nous estimons que le projet peut donc être dispensé d'évaluation environnementale, une notice d'incidence nous paraît suffisante au regard des enjeux.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Rapport du pré-diagnostic faune / flore réalisé par Biotope en juillet 2017

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Melle le 2 octobre 2017

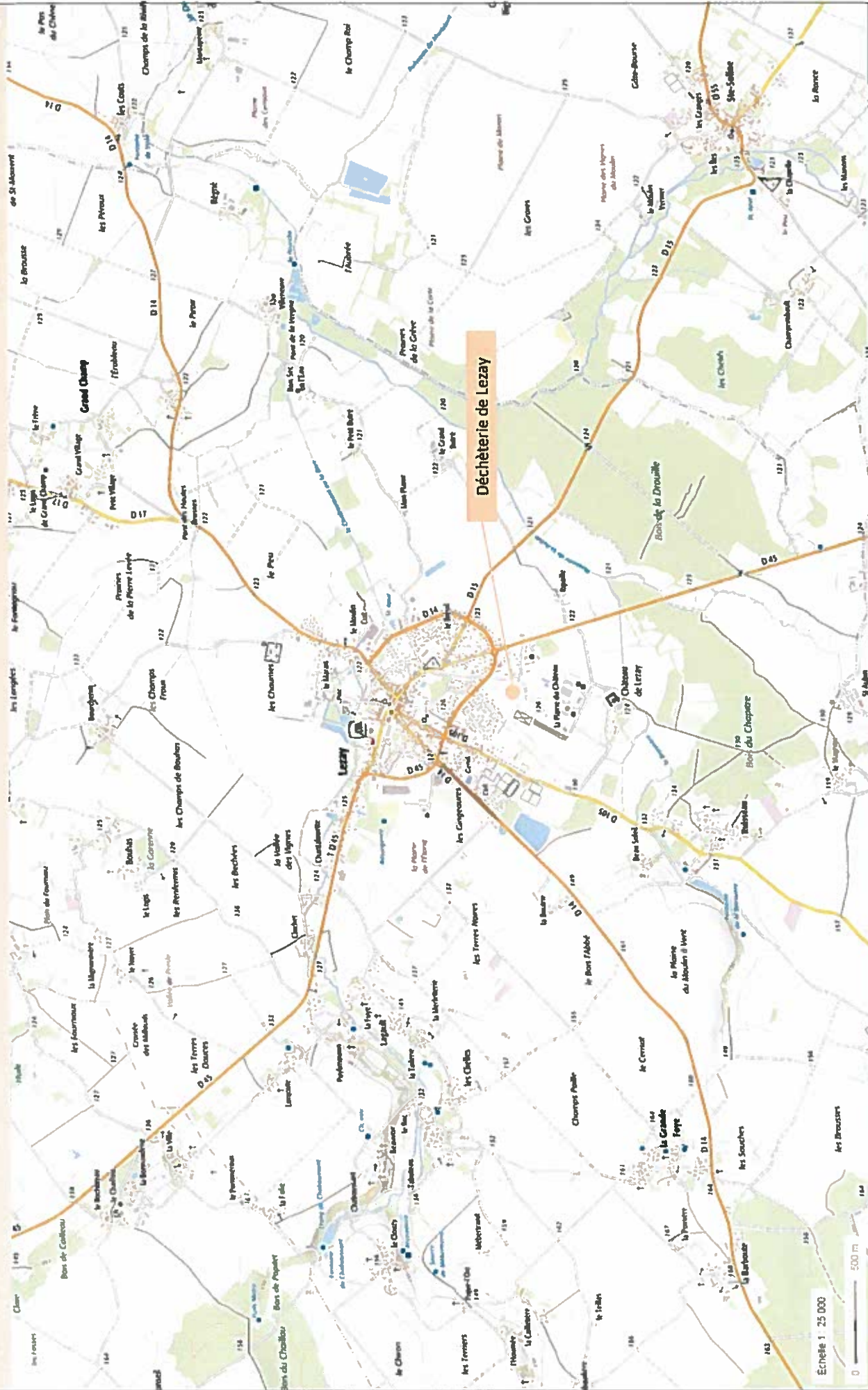
Bertrand DEVINEAU, Président

Signature

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus



Déchèterie de Lezay



Maitrise d'ouvrage	Projeteur		Document		Référence	
	CC du Cellois, Coeur du Poitou, Mellois et Val de Boutonne		Maitrise d'œuvre pour la création d'une déchèterie à Lezay		Situation des équipements PG01	
Maitrise d'œuvre	Chargé d'affaires		N° Affaire		Phase	
	Xavier ACHARD Format de Base : 1 / 25000		JA7010		FAI	
Date		Type mission		Page		
03/08/2017		MOE		FAI		
Ind.		MOE		Page		
Format de Base : 1 / 25000		MOE		Page		
Echelle : 1 / 25000		MOE		Page		

Déchèterie de Lezay



Réserve foncière pour la création de la déchèterie

Maître d'ouvrage CC du Cellois, Coeur du Poitou, Mellois et Val de Boutonne		Propriétaire CC du Cellois, Coeur du Poitou, Mellois et Val de Boutonne		Projet Maîtrise d'œuvre pour la création d'une déchèterie à Lezay		Document Repérage des illustrations photos		Références PGO3	
Membre d'œuvre MAI (E) : 6-616 Brezetas Agence de Nantes : CS 50229-AR027 MAINTES, volume 1 -rue agence.nantes@maiconsult.com		Changé d'affaire Xavier ACHARD		1.A Ind.		N° Affaire MA/003		Phase P/M	
Date Février de Base : A3		Date 02/02/2017		Cordon de document Identification Edition : 1 / 2000		Type révision MOE		Page 1/1	

Déchèterie de Lezay



1

NALDEO © 27.06.17



2

NALDEO © 27.06.17



3

NALDEO © 27.06.17



4

NALDEO © 27.06.17



5

NALDEO © 27.06.17



6

NALDEO © 27.06.17



7

NALDEO © 27.06.17



8

NALDEO © 27.06.17



9

Google © 04.2011

Maitrise d'ouvrage		Projeteur		Projet		Document		Référence	
CC du Cellois, Coeur du Poltou, Mellois et Val de Boutonne				Maitrise d'œuvre pour la création d'une déchèterie à Lezay		Reportage photographique		PG05	
Maitrise d'œuvre		Chargé d'affaires		Création de document		N° Affaire		Phase	
NALDEO Agence de Nantes CS 50719 44007 NANTES cedex 1 Tel 02 53 00 02 90 E-mail : agence.nantes@naldeo.com		Xavier ACHARD		02/08/2017		JA7010		FAI	
		Incl.		Date		Type mission		Page	
		Format de Base : A3				MCE		FAI	
				Echelle : 1 / 1000					

